



# Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,  
utilisateurs et amateurs de la race,  
affiliée à la Centrale  
Canine pour l'amélioration des  
races de chiens en France,  
reconnue d'utilité publique.

## COMPTE-RENDU REUNION COMITE CAT DU 20 AOÛT 2019

### A LA CENTRALE CANINE AUBERVILLIERS

#### **Ouverture séance : 9 H 48**

**Présents :** Melle Agnès de FRANCE, Mmes Danielle CACARD, Jocelyne SCHOEN, Marie TILLIARD, MM. Gérard BERNIER, Patrick COUTURAUD, Sébastien JACOPS, Marc LEDOYEN et Hubert SCHILDKNECHT.

**Absent et excusé :** M. Marc FEUILLADE

Mlle Agnès de France souhaite la bienvenue à l'ensemble du comité présent et passe immédiatement à l'ordre du jour.

#### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 14/06/2019 :**

Après quelques petites corrections et détails vus ensemble, le comité a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion du comité du 14 juin 2019.

#### **2. TRESORERIE : BILAN, SITUATION ET INFORMATIONS - M. Patrick COUTURAUD**

**Bilan de la Nationale d'Élevage :** le bilan financier est positif. A ce jour le bénéfice provisoire est de 2 218.00 €. Reste à déduire le remboursement de quelques frais de déplacements réclamés aux intéressés.

Recettes : 12 655 € Dépenses 10 437 €

#### **Bilan des Régionales d'Élevage 2019 :**

Montant reversé à la délégation pour la RE de Béziers : 957.81 €

Montant reversé à la délégation pour la RE de Jarnac : 532.19 €

Montant reversé à la délégation pour la RE de Valence : 455.29 €

Ces montants sont constitués ainsi : montant des engagements des chiens diminués des frais de gestion CEDIA, de la valeur des rosettes (récompenses RE achetées au prix de gros par le club) et des frais de fonctionnement du secrétariat qui ont été fixés à 10 % du montant global des engagements.

Club des amateurs de teckels (Siège social)  
2, Place Jean de Luxembourg BP 50009  
80150 Crécy-en-Ponthieu  
Téléphone 03 22 31 97 02  
Courriel : clubdesamateursdeteckels@wanadoo.fr

Association de Race agréée par le Ministère de l'Agriculture

• Décret 66709 du 21/09/1966. Arrêté de septembre 1970

*(suite)*



# Club des Amateurs de Teckels

Un inventaire du stock de rosettes restant va être établi.

## **Situation de la trésorerie au 31 juillet 2019 :**

Dépenses : 50 253 €

Recettes : 60 864 €

+ 10 611 €

## **Comptes bancaires des délégations :**

Les ristournes 2018 vont être réglées au courant du mois d'août.

Toujours des soucis administratifs de mise à jour avec certaines délégations et ce malgré de nombreuses relances et mises en garde de la part du trésorier. En effet l'annulation de leurs anciens comptes courant et épargne existants et transfert vers les nouveaux comptes courants postaux font défaut. En cas de contrôle, ces délégations ne sont pas en règle avec la législation sur les associations loi 1901. Le trésorier va envoyer une ultime relance aux délégations concernées.

## **3. ASSEMBLEE GENERALE 2019 :**

La nouvelle assemblée générale a été fixée au samedi 5 octobre 2019 à 14 H à la Centrale Canine à Aubervilliers. Le matin le comité se réunira de 10 H à 12 H.

Les convocations à l'assemblée générale vont être transmises aux adhérents et afin de gagner du temps le jour de l'assemblée tous les documents liés aux statistiques, chiens primés, rapport d'activités, rapport moral vont être transmis aux membres par Newsletter.

L'ordre du jour sera composé du bilan financier 2018, les bilans financiers prévisionnels, le départ de Mme Raymonde PENET, réflexions sur le TAN, grille de cotation et divers.

Le comité a réfléchi sur un questionnaire destiné à tous les délégués. Ce dernier va être rapidement rédigé et transmis aux 19 délégués. Le comité envisage de nommer au sein du comité un référent de délégués qui aura pour mission de renseigner, d'aider les délégations. Il remontera au comité leurs éventuelles difficultés.

## **4. ASSEMBLEE GENERALE 2020 :**

Les élections sont envisagées le 15 février 2020. Il reste à déterminer le nombre de sièges vacants. En effet, subsiste toujours le problème de cooptation de Marie TILLIARD et Gérard BERNIER. Nous attendons une réponse de l'avocat de la Centrale Canine à ce sujet. Les votants devront avoir 9 mois d'ancienneté et être à jour de cotisation. A ce jour, le club totalise 1298 électeurs. Le comité a décidé de passer par un routeur pour l'envoi du matériel de vote.

*(suite)*



# Club des Amateurs de Teckels

Composition de la commission des élections : Mme Danielle CACARD, MM. Sébastien JACOBS et Hubert SCHILDKNECHT

## **5. REFLEXION SUR LE TAN ET SUR LA GRILLE DE COTATION, SIMPLIFICATION :**

Au vu de la difficulté de pérenniser le travail sous terre, le comité doit réfléchir sur le TAN en proposant d'autres alternatives. Il est délicat de trouver une combinaison pertinente qui permette de conserver et de préserver les qualités naturelles du teckel. La commission d'utilisation ainsi que les juges de travail vont être consultés.

Ce sujet sera à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 5 octobre prochain.

## **6. SECRETARIAT :**

Le comité décide de mettre un terme au contrat de travail de notre secrétaire, Mme Raymonde PENET, le 31 mars 2020.

Mme Raymonde PENET nous présente un état de toutes les tâches courantes effectuées au courant de l'année afin que le comité puisse se préparer, s'organiser et prendre le relais administratif dans les meilleures conditions possibles. Le bail des locaux loués pour abriter le siège social va être dénoncé et il faudra envisager le déménagement.

Cette date semble pertinente compte-tenu de la charge de travail de la fin d'année 2019 et du démarrage 2020 avec l'enregistrement des cotisations, les élections prévues en février, la mise en place du nouveau comité, l'organisation et la préparation de la NE à Alès fin mars.

## **7. CALENDRIER 2020 :**

**EXPOSITIONS** : Le projet du calendrier des spéciales et régionales d'élevage a été présenté et validé par le comité.

Deux régionales et douze spéciales animeront le calendrier 2020.

**TRAVAIL** : le calendrier de travail des épreuves 2020 a été confié à Hubert SCHILDKNECHT

En effet, les délégués remettront pour la mi-septembre leur calendrier d'épreuves 2020 qui seront ensuite validés par l'ensemble du comité via la Sté Centrale Canine.

## **8. CANDIDATURE JUGE DE TRAVAIL :**

Melle de France nous fait part d'un courrier concernant une demande de candidature de Mme Elena Thiaville au poste de juge de travail.

Le comité a analysé la candidature et va demander encore quelques précisions sur le dossier. La décision sera donnée après examen du club et de la commission TTCR.

## **9. JUGES FORMATEURS BEAUTE-TRAVAIL NOMMES :**

*(suite)*



# Club des Amateurs de Teckels

## **Juges formateurs beauté :**

- . Mme Françoise LEMOINE
- . M. Jacques MEDARD MANGIN

## **Juges formateurs travail :**

- . M. Patrick COUTURAUD
- . M. Olivier LANDELLE
- . M. Marc LEDOYEN
- . M. Patrick MESTADIER
- . M. Hubert SCHILDKNECHT

## **10. EXAMEN DES YEUX ET COMMENTAIRES VETERINAIRE NE :**

Melle de France nous fit un rapide compte-rendu sur les observations relevées par le Docteur Sylvie COGNARD lors de l'examen APR à la NE de Saulieu, soit la persistance de membrane pupillaire, forme mineure, sur un bon nombre de sujets examinés.

## **11. PROTECTION LOGO DU CAT ET DESSINS P. WILBERT :**

Notre logo CAT n'est pas protégé et le protéger a un coût. Marc Feuillade doit se renseigner à ce sujet et vérifier toutes les silhouettes utilisées par le club qui avaient été mises à la disposition gracieusement par Melle Pascale WILBERT.

## **12. QUESTIONS DIVERSES :**

Lors de la confirmation en cotation 2/6 (qualificatif excellent + ADN + généalogie 5/7) et si une qualification « options beauté ou travail » est manquante sur une des lignées paternelle ou maternelle, le club est prêt à accorder une dérogation si le sujet présenté a obtenu le qualificatif excellent dans une NE. Projet à revoir et à concrétiser lors de la prochaine réunion de comité.

Clôture de la séance à 17 H 45 !

Jocelyne SCHOEN